AQVITANIA

TOME 15 1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

S_{ommaire}

A. BOLLE, P. FOUERE, J. GOMEZ DE SOTO,	
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne).	7
A. MULLER,	
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles	
1968-1987.	27
ANNEXE	
P. Marinval, L. Bouby,	
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne).	67
B. Maurin, B. Dubos, R. Lalanne,	
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet.	73
A. TOLEDO I MUR,	
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I ^{er} siècle a.C.	109
ANNEXE	
JP. Guillaumet,	
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne).	141
A. Ruiz Gutiérrez,	
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través	
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria).	147
P. Aupert, J. Dassié,	
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan.	167
P. Sillières,	
P. SILLIÈRES, Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la	
	187

A. BOUET,	
Les thermes de la villla de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive	
dans l'Antiquité tardive.	213
F. Pons,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
ANNEXE	
V. Geneviève,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. Boulestin, L. Bourgeois, A. Debord, J. Gomez de Soto,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. Champagne,	
Une reconstruction au XV^{e} siècle en Poitou : financement et approvisionnement	
en matériaux du chantier de Vasles.	287
Notes	
A. Beyneix,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au cirrus inédite découverte dans la Garonne	
(commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. Lapart,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327
Chronique	
B. Cursente,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

Fabrice Pons 1, allée du Lot

Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn)

RÉSUMÉ

Une opération d'archéologie préventive réalisée sur le tracé de la rocade sud de Castres au lieu-dit Saint-Laurens (Castres, Tarn) a permis la découverte d'une petite aire sépulcrale de l'Antiquité tardive qui recelait seize tombes à inhumation. L'abondance et la diversité du funéraire permettent de l'utilisation de cette petite nécropole rurale du IVe siècle ap. J.-C. Sans prétendre combler l'immense lacune de l'archéologie funéraire régionale, où les nécropoles tardives étaient absentes de la recherche, les données recueillies lors de cette opération confèrent au site de Saint-Laurens un intérêt tout particulier en documentation jusqu'alors renouvelant la disponible.

ABSTRACT

A preventive archeology operation realised on the "rocade sud" near Castres, on a site called Saint-Laurens (Castres, Tarn), anabled the dicovery of a small late antiquity sepulcral area, containing sixteen inhumation burials. Because of the abondance and diversity of the funeral furnitures the use of this small rural necropole can be dated from the IVth century A.C. Far from completing a lack of knowledge on regional funerary archeology, in a region where no research were conducted on late antiquity necropoles, the datas collected during that operation give nevertheless to the Saint-Laurens site a special interest by renewing the available documentation.

1. Introduction

La découverte de la nécropole de Saint-Laurens est liée aux travaux d'aménagement de la rocade sud de Castres. Lors de l'étude d'impact réalisée durant l'été 1994, huit inhumations furent mises au jour à proximité immédiate de la métairie de Saint-Laurens ¹. L'imminence des travaux routiers dans ce secteur a conduit à pratiquer une opération préventive au cours du mois de septembre 1994 ², permettant ainsi d'exploiter une petite aire sépulcrale de la basse Antiquité qui recélait seize tombes.

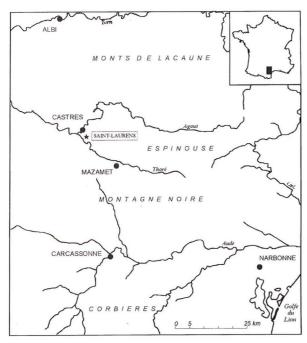


Fig. 1 : Localisation géographique de la nécropole de Saint-Laurens.

2. Cadre géologique et géographique

La nécropole de Saint-Laurens se situe sur le territoire de la commune de Castres (Tarn), à environ trois kilomètres au sud de la ville (fig. 1). Elle est implantée sur un flanc de coteau molassique qui constitue, au sud-ouest de Castres, l'essentiel des formations géologiques. Il s'agit le plus souvent d'importantes accumulations argilomarneuses ³, entrecoupées de bancs calcaires plus ou moins gréseux ⁴. Ces dispositions confèrent au paysage un relief adouci, légèrement vallonné, mais dont les sols "lourds" des versants restent peu propices aux cultures.

Orienté au sud, le coteau sur lequel est adossée la nécropole présente une déclivité régulière jusqu'à la terrasse inférieure de la rive droite du Thoré qui appartient au bassin versant du Tarn. La topographie générale de l'espace funéraire respecte dans ses grandes lignes ce relief (fig. 2). Ainsi disposée, la nécropole domine vers le sud le lit actuel du Thoré, et fait face au versant septentrional de la Montagne Noire, dont la masse imposante ferme l'horizon. Seules trouées dans ce paysage, la vallée du Thoré à l'est et la vallée sèche menant à Revel au sud-ouest constituent des axes naturels de circulation au pied de la Montagne Noire.

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le toponyme de Saint-Laurens est à mettre en relation avec un édifice religieux élevé dans les environs, et mentionné au VIIe siècle comme étant un des tout premiers monastères en Gaule ayant adopté la Règle bénédictine. Cet ensemble, récemment localisé en prospection au nord du village voisin d'Hauterive (*Altaripa*) ⁵, n'est distant que d'un kilomètre du site. Bien qu'il s'agisse déjà d'une tout autre période, il est tentant de faire une liaison diachronique entre ces divers éléments.

^{1.} Lacombe, Rayssiguier 1994, p. 17-23.

^{2.} Cette intervention a fait l'objet d'une convention entre le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme (D.D.E. du Tarn), le Ministère de la Culture (S.R.A. de Midi-Pyrénées), l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (A.F.A.N. Grand Sud-Ouest). Ont participé aux travaux de fouille : F. Pons (responsable), S. Lacombe, O. Dayrens, F. Navarro, T. Salgues et C. Saint-Martin.

Molasses de Saïx (carte géologique détaillée de la France au 1/80 000°, feuille n°231, Castres, 2° édit., B.R.G.M, 1954).

^{4.} Calcaire du Mont de Saïx, du Verdier et de Navès.

Renseignements fournis par M. Barrère (SRA Midi-Pyrénées); prospections:
 Ch. Cambon (CERAC), M. Barrère et J.-P. Giraud (SRA Midi-Pyrénées).

Les inhumations de l'Antiquité tardive découvertes à Saint-Laurens, en suggérant les éléments de définition d'une petite nécropole rurale, apparaissent toutefois de manière assez singulière dans le contexte archéologique local, voire régional.

En effet, par opposition aux régions plus méditerranéennes (Languedoc-Roussillon) où ces sites bien représentés ont fait l'objet d'études récentes ⁶, le Midi-Pyrénées n'en connaissait pas d'équivalent jusqu'à ce jour. Certes, en examinant de plus près les données archéologiques disponibles dans la région et pour cette période, on pourrait trouver ponctuellement des exemples de sépultures. Toutefois, il s'agit le plus souvent de tombes isolées, pour lesquelles il subsiste une incertitude quant à leur chronologie réelle du fait de l'ancienneté de leur découverte. Ainsi, sur le plateau de Saint-Jean, près de Castres, une mention du siècle dernier relate la mise au jour de deux sépultures orientées est/ouest dont les squelettes étaient associés à "une foule de tessons de vases en poterie de toutes tailles et de toutes les formes et (à) une monnaie en bronze (...)" 7. La datation de ces deux tombes, rapportées au IVe siècle de notre ère par l'auteur, est basée sur la typologie de ces vases qui ont aujourd'hui disparu. C'est l'unique mention de sépultures contemporaines pour les environs de Castres, où l'occupation du Bas-Empire est d'ailleurs très mal connue.

4. LIMITES ET ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE

La nécropole de Saint-Laurens semble s'étendre librement, sans contrainte spatiale proche. D'éventuelles structures de délimitation (clôture ou fossé) n'ont en effet pas été repérées dans la zone des travaux.

A l'ouest, au sud et à l'est, les sondages d'évaluation et le décapage qui suivit ont permis de circonscrire l'aire d'inhumation (fig. 2). Vers le nord/nord-est, l'étendue de la nécropole a pu être cernée et semble dictée ici par la topographie des lieux. En revanche, vers le sud-

ouest, on ne peut écarter la possibilité d'une extension au-delà de l'emprise de la fouille. Faute d'investigation complémentaire, les sépultures exhumées ne forment donc peut-être pas l'intégralité de l'espace funéraire, mais peuvent composer un secteur en marge (groupe distinct?) d'un ensemble plus vaste. Cela pose évidemment le problème de la validité de l'échantillon pour l'interprétation de l'ensemble du site.

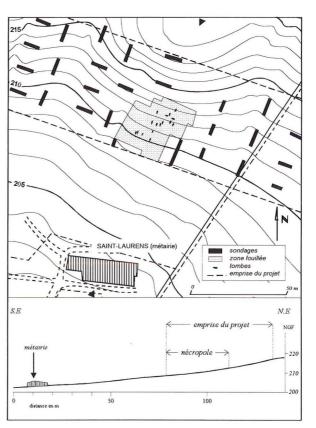


Fig. 2 : Implantation topographique de la nécropole de Saint-Laurens.

Les seize tombes découvertes se répartissent sur une surface d'environ 300 m². L'occupation de l'espace disponible est donc minimale avec une densité de l'ordre de une tombe tous les 18 m². Il n'existe en outre aucun recoupement et/ou superposition de sépultures. Certaines ne sont distantes que de quelques centimètres (S1 et S2, S13 et S14), mais d'éventuelles associations ou

^{6.} Raynaud 1987.

^{7.} Caraven Cachin 1881.

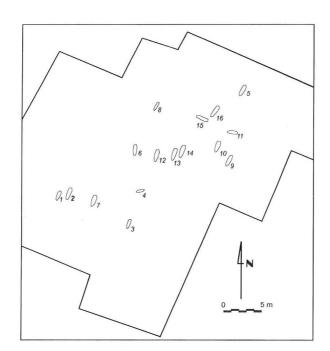


Fig. 3: Plan de localisation des tombes.

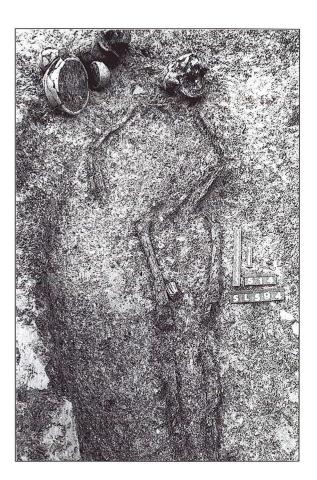


Fig. 4 : La sépulture S14 : exemple d'un état de conservation (cliché : O. Dayrens, AFAN).

regroupements n'ont pas pour autant été établis. Leur implantation n'est toutefois pas désordonnée, mais semble bien dictée par le respect d'un axe prédominant est-ouest. Majoritairement orientées nord-est/sud-ouest, les tombes montrent ainsi une disposition "en rangées" plus ou moins parallèles qui ménagent des espaces de circulation (fig. 3). Quoi qu'il en soit, le nombre de sépultures et l'étendue de la fouille restent trop restreints pour que l'on puisse définir une réelle organisation.

5. LES SÉPULTURES

5.1. État de conservation

L'état de conservation des squelettes est dans l'ensemble très médiocre. Les ossements extrêmement érodés sont le plus souvent réduits aux parties les plus compactes de l'os. On ne peut ainsi, dans bien des cas, que constater l'absence de connexion stricte. Dans quelques tombes (S8, S11, S14 et S15) le squelette n'est plus représenté que par les diaphyses des grands os longs et le crâne (fig. 4). Dans une autre (S4) il a presque entièrement été dissout : seuls quelques dents et fragments crâniens signalaient la présence d'une inhumation d'enfant.

Mais l'état de fragmentation des os est plus important encore. Les grands os longs présentent des fractures transversales nettes de nombreuses accompagnées fêlures longitudinales. L'enfoncement crânien également fréquent et parfois spectaculaire comme dans le cas des sépultures S2 et S15. Cette grande fragmentation, générale pour l'ensemble des squelettes, se retrouve également au niveau du mobilier funéraire et notamment céramique. La généralisation de cet état à l'ensemble du dépôt écarte l'hypothèse de l'effondrement d'une éventuelle couverture en matériaux denses et périssables. Ces fracturations non localisées ne semblent donc pouvoir s'expliquer que par un phénomène de tassement, probablement accru par la texture et la structure du sédiment, ainsi que par un fort colluvionnement (poids des sédiments).

5.2. Pratiques funéraires

Types de contenant

Si pour quelques sépultures les indices d'aménagements conservés sont suffisamment tangibles pour appréhender l'architecture de la tombe, la majorité d'entre elles ne présente pas d'éléments significatifs : limites de fosse, clous, traces de bois. Le recours à l'examen anthropologique s'avère donc nécessaire pour essayer de définir l'espace dans lequel s'est effectuée la décomposition du corps.

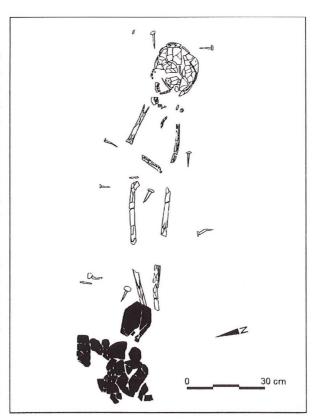


Fig. 5 : La sépulture 11.

Dans deux tombes (S11 et S15) des clous ont été retrouvés autour du squelette. Ils permettent, sans grand risque d'erreur, d'attester la présence d'un coffre ou plus probablement d'un coffrage clouté en bois de type cercueil. D'après la disposition régulière des clous, la forme de ces contenants est rectangulaire avec des dimensions de l'ordre de 0,45 m sur 1,65 m pour la sépulture

d'adulte S15 et de 0,30 m sur 1 m pour la sépulture d'enfant S11 (fig. 5). Dans cette dernière, le corps du défunt a été déposé sur un lit de petits graviers étalé sur le fond du coffrage. Cet aménagement particulier n'a été rencontré dans aucune autre tombe.

La tombe S16 contenait également quelques clous, mais de façon isolée et en nombre insuffisant pour préciser la forme du coffre utilisé. L'emploi d'un contenant similaire à ceux de S11 et S15 reste toutefois envisageable. Par ailleurs, ces trois sépultures sont implantées à proximité les unes des autres (fig. 6). Dans la tombe S6, ces éléments "architecturaux" sont absents, mais la conservation accidentelle de fibres de bois, occasionnée par l'oxydation d'un petit dépôt monétaire, signale l'existence d'un contenant. L'observation de quelques anomalies dans la disposition des ossements du squelette suggère également une décomposition du cadavre dans un espace vide (contenant fermé).

Si l'emploi de coffrages cloutés (cercueil) s'avère donc exceptionnel, on ne peut pour autant exclure l'usage de contenants qui n'auraient laissé aucune trace archéologique ; la tombe S6, décrite précédemment, illustre bien cette éventualité. Faute de preuve directe de structures pour les autres sépultures, on ne peut donc que se contenter de les évoquer en termes d'espaces de décomposition (fig. 6).

Les limites et les formes des fosses ne sont perçues que par la répartition des différents vestiges. Elles semblent le plus souvent étroites, entre 0,40 et 0,50 m de large. Certaines, à l'image de la tombe S14, sont manifestement plus larges. Les fonds sont plats, parfois surcreusés dans leur partie centrale (S14), et suivent généralement le pendage naturel du terrain. Cet état peut expliquer la direction préférentielle de certains déplacements d'os, notamment pour le crâne souvent retrouvé au niveau des épaules (S2 et S6 par exemple). Ce mouvement, qui peut par ailleurs être provoqué par la disparition d'un élément de surélévation de la tête, témoigne d'une décomposition du corps dans un espace vide. Il est en effet accompagné d'une disjonction des éléments de la région céphalique.

En fait, pour la majorité des sépultures, les déplacements osseux dominent : ouverture du

bassin, rotation des fémurs avec chute des rotules, mise à plat de la cage thoracique et des scapula. Cependant, bien que ces faits constituent des indices de décomposition en espace vide, l'état de conservation général des squelettes nous interdit parfois de conclure dans ce domaine. Seuls les déplacements osseux enregistrés dans les sépultures S2, S5, S6, S10 et S12 sont suffisamment discriminants pour signaler un espace vide originel. Nous garderons donc une certaine réserve dans la caractérisation de l'espace de décomposition pour les sépultures mal conservées (S3, S4, S7, S8, S13 et S14).

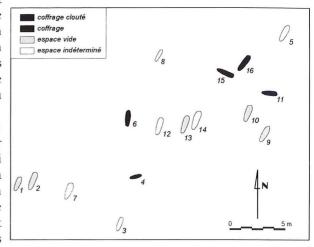


Fig. 6 : Les différents modes d'inhumation.

Pratiques post-sépulcrales

Dans ce registre deux tombes méritent une attention particulière. Tout d'abord, la tombe S1 (fig. 7) qui contenait deux individus : un adulte et un enfant. La question est évidemment de savoir s'il y a eu dépôt simultané ou réintervention ultérieure. Le squelette de l'enfant n'est représenté que par quelques pièces crâniennes retrouvées au niveau du thorax de l'adulte. Celuici est également mal conservé mais on peut observer plusieurs remaniements importants parmi les ossements présents. On note en particulier un déplacement important de la moitié distale du fémur droit, et un phénomène encore plus singulier avec une inversion totale de la position des os de l'avant-bras droit. Ces mouvements, qui n'ont pu s'effectuer qu'après

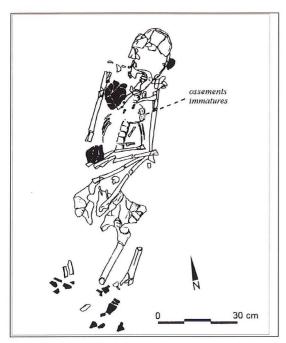


Fig. 7 : La sépulture 1.

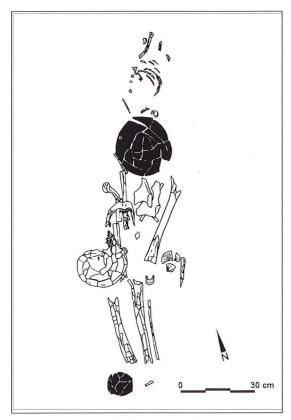


Fig. 8 : La sépulture 9.

une évolution normale du cadavre, permettent donc de supposer qu'il y a bien eu réintervention ultérieure. Lors de cette opération le squelette de l'adulte fit l'objet d'une "réduction" partielle. Mais plus étonnante encore est la position des os de l'avant-bras droit, qui semble avoir été volontairement, mais maladroitement "remis en place".

La tombe S9 présente elle aussi d'importants remaniements (fig. 8). De la moitié supérieure du squelette, seuls sont conservés en place quelques fragments de l'hémi-thorax droit. Le crâne ainsi que la mandibule gisaient plus bas, au contact du fémur gauche qui apparaît par sa face postérieure. L'humérus gauche est situé à proximité médiale de ce fémur. Enfin, les coxaux sont totalement disjoints et déplacés, un vase se trouvant à leur emplacement originel. Ces bouleversements, trop importants pour être dus à l'activité d'animaux fouisseurs, sont à l'évidence le résultat d'une réintervention humaine. L'explication la plus simple pour justifier ces faits semble donc être celle d'une violation de sépulture.

Le corps dans la tombe

Orientation et position

Le décubitus dorsal est de règle pour la totalité des sujets. Selon l'orientation des tombes, le corps est inhumé tête au nord-est ou au sud-est. Cette situation peut toutefois varier de quelques degrés (S6 par exemple).

Les membres inférieurs sont toujours en extension et parallèles, à l'exception d'un cas où les pieds sont croisés (fig. 10). En revanche, la position des membres supérieurs offre de nombreuses variantes, mais ils restent dans l'ensemble placés bas sur le corps. Rarement disposés de façon symétrique, ils peuvent être en extension le long du corps, semi-fléchis avec les mains sur le bassin ou sur le pubis, ou, enfin, repliés sur l'abdomen, voire parfois sur la poitrine.

La face d'apparition des crânes, qui ont pour la plupart basculé après l'évolution normale de la sépulture, ne nous apporte pas de renseignements supplémentaires quant à leur position originelle et d'éventuelles constantes. Tout au plus peut-on envisager, pour quelques cas, (S2 et S10 par exemple) la disparition d'un élément de calage périssable (coussin?).

Linceuls et accessoires de vêtements

La position des membres supérieurs de deux sujets (S5 et S6) évoque un système de contention. La localisation de cet état à la moitié du corps écarte l'hypothèse d'un éventuel effet de paroi et doit plutôt être mise en relation avec la présence d'une structure périssable non rigide de type linceul. Le linceul, pour autant qu'il soit fermé avec des épingles, n'est cependant pas attesté dans les tombes.

Deux sépultures comportent également des éléments de vêtement. L'une (S2) sous la forme de deux agrafes "à ressort" retrouvées à proximité des genoux, l'autre (S12) comprend une petite pièce métallique perforée qui peut être interprétée comme une extrémité de lacet (fig. 16, n°8).

Objets de parures

Le sujet de la sépulture S7 portait à l'avant bras droit deux bracelets torsadés (fig. 9 ; fig. 16, n°5 et 6). Dans la tombe S15 une bague à chaton stylisé (fig. 16, n°7) fut retrouvée sous un vase déposé contre la cuisse gauche. Cet état d'isolement milite ici plus en faveur d'un dépôt que d'une éventuelle parure mortuaire, ou plus simplement d'un objet porté par le défunt du temps de son vivant. Dans cette même sépulture une petite perle en pâte de verre était située sous la mandibule.

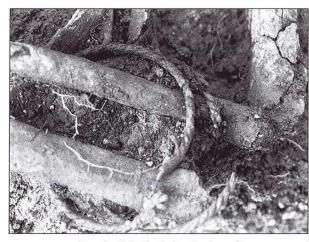


Fig. 9 : Détails de la sépulture 7 (cliché : O. Dayrens , AFAN).

Les dépôts dans la tombe

Les dépôts en relation avec l'inhumé sont fréquents et relativement abondants. Il s'agit presqu'exclusivement de vases funéraires (céramique et verre).

Les vases funéraires

La céramique funéraire est représentée par un corpus de 42 vases. Leur emploi est systématique et leur nombre varie de un à six par sépulture avec une nette dominante des dépôts à trois vases. La présence d'un seul vase doit toutefois être enregistrée avec prudence, car il s'agit de sépultures partiellement tronquées. De même, il est difficile de prendre en compte, dans ce domaine, les sépultures qui ont fait l'objet de réinterventions.

La position de ces vases dans la tombe est variable et ceci indépendamment du nombre ou du type de récipient. Ils peuvent se trouver au contact des ossements, en position plus isolée, voire au-dessus du squelette. En outre, toutes les combinaisons sont possibles et aucune ne se répète de façon significative. La disposition des vases est tout autant variée et ne met en exergue aucune constante. On les rencontre aussi bien dans la région supérieure du squelette que dans la région inférieure ou indifféremment dans les deux (fig. 10).

L'exemple de la sépulture S11, où est attesté un coffrage, met bien en valeur la variété de ces dépôts. Deux vases se trouvaient dans cette tombe. Si l'un a manifestement été déposé dans le coffrage sur les pieds du défunt, en revanche la situation du second permet d'attester un dépôt hors du contenant, puisqu'il se trouvait à l'extérieur du fond de ce dernier.

Un autre cas de figure nous est fourni avec la sépulture S6 (fig. 11). Un vase accompagnait le défunt dans son coffrage, tandis qu'un second fut retrouvé isolé à une vingtaine de centimètres du crâne.

Plus curieux encore, ce dernier était nettement situé au-dessus du squelette. Cette situation nous incite ici à envisager un dépôt un peu particulier, soit dans le remplissage supérieur de la fosse, soit sur celle-ci, à l'image

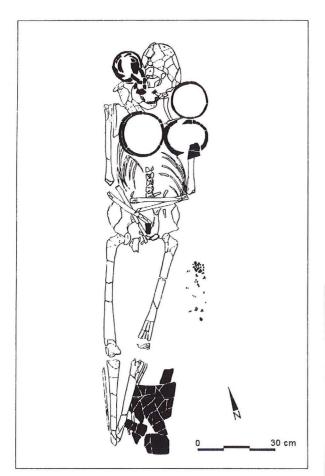


Fig. 10 : La sépulture 10.

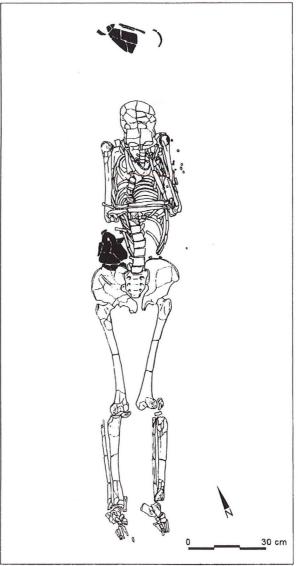


Fig. 11 : La sépulture 6.

des accessoires accompagnant les sépultures modernes. Un cas similaire s'est présenté pour la sépulture S16, mais le vase se trouvait au-dessus des pieds du défunt.

Les indices concernant l'utilisation rituelle des vases sont peu nombreux. Deux d'entre eux contenaient des restes de faune 8 et un troisième présente des traces extérieures de combustion. Les autres ne possèdent aucun élément permettant d'attester une utilisation antérieure et/ou un éventuel contenu. Il est difficile de trancher entre une interprétation comme viatique et une autre qui y verrait une part d'un repas funéraire : ces deux rites ont très bien pu coexister et laissent souvent des traces archéologiques similaires.

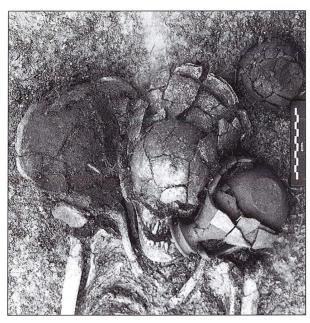


Fig. 12 : Détail du dépôt de céramiques de la sépulture 2 (cliché : O. Dayrens , AFAN).

Au nombre de trois, les vases en verre restent exceptionnels dans les tombes. Ils proviennent de deux sépultures. Le premier était déposé à droite de la tête de l'inhumé de la sépulture S10. Les deux autres se trouvaient à l'état de fragments dans la tombe S16, mais seul l'un d'eux est

complet (fig. 16, n°1). Il est possible, pour ce dernier, qu'il s'agisse d'un bris volontaire, les ossements ne montrant pas de remaniements importants.

Les dépôts monétaires

L'offrande monétaire est attestée avec certitude dans cinq sépultures ⁹. On les trouve en général à proximité d'un membre et dans un cas à côté du crâne. Dans la tombe S6, vingt-cinq monnaies ont été retrouvées de part et d'autre du bras droit, dans un rayon d'une dizaine de centimètres. Cette concentration laisse présager l'existence d'un contenant en matière périssable tel qu'une petite bourse en cuir. Le caractère intrinsèquement homogène de ce dépôt, composé d'émissions de même type, évoque un pécule à caractère de viatique.

Autres dépôts

Dans deux sépultures (S9 et S16) se trouvait une valve de coquillage. La signification réelle de ce type de dépôt nous échappe. Certains auteurs voient dans leur emploi un usage comparable à celui d'une cuillère.

Enfin, il faut signaler la présence d'un objet en fer dans la tombe S10. Il est probable qu'il s'agit d'une pièce d'outil (foret ?) qui pourrait alors avoir été utilisé par le défunt du temps de son vivant, dans le cadre de sa profession.

6. LES INHUMÉS

Avant d'aborder ce chapitre, il est utile de rappeler que l'identification des individus n'a pu être contrôlée en laboratoire, leur état de conservation ne permettant pas ce travail complémentaire. L'étude anthropologique est donc réduite ici à une première approche réalisée sur le terrain.

6.1. Détermination de l'âge au décès

La composition de la population est de treize adultes et de quatre enfants. Il n'apparaît pas de discrimination en fonction de l'âge dans le choix du lieu d'inhumation (fig. 13).

L'état de conservation de ces fragments n'autorise pas une détermination de l'espèce.

^{9.} S11 (1 monnaie), S1 et S2 (2 monnaies), S16 (5 monnaies) et S6 (25 monnaies).

	Age	au décès		Sexe					
	adulte	enfant	masculin	féminin	indéter.				
S1	1	1 (2-4 ans)		1					
S2	1 (jeune)		1						
S 3	1				1				
S4		1 (6-16 mois)							
S 5	1 (agé)				1				
S6	1		1						
S7	1				1				
S8		1 (10-14 ans)							
S9	1 (agé)				1				
S10	1			1					
S11		1 (8-12 ans)							
S12	1 (agé)		1						
S13	1				1				
S14	1				1				
S15	1				1				
S16	1				1				
	13	4	3	2	8				

Tab. 1 : Age au décès et sexe des individus.

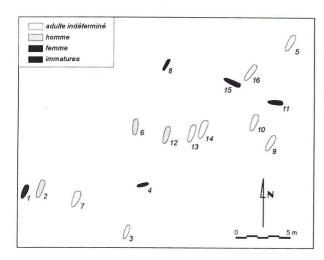


Fig. 13 : Répartition des tombes en fonction de l'âge au décès et du sexe des inhumés.

Chez les enfants, l'âge a été déterminé par l'observation de l'état d'éruption dentaire défini par Ubelaker ¹⁰, les os long ne pouvant faire l'objet de mesures. L'âge du plus jeune se situe entre 6 et 16 mois et le plus vieux entre 10 et 14 ans. Pour les adultes, quelques précisions ont pu être données ponctuellement grâce à l'examen des sutures crâniennes (degré de synostose). Trois d'entre eux (S5, S9 et S12) pourraient être ainsi classés comme des sujets âgés et un comme un adulte jeune (S2).

6.2. Détermination du sexe

La diagnose du sexe à partir du squelette n'intéresse évidemment que la population d'adultes. Cet examen s'est fait dans la mesure du possible à partir du bassin et principalement avec la forme de l'échancrure sciatique qui reste souvent le seul caractère "sexuel" observable. La mauvaise conservation des coxaux limite cependant le pourcentage de détermination avec un effectif réduit à cinq individus sur treize, trois hommes et deux femmes (tab. 1). Pour les autres sujets, si quelques critères de robustesse ou de gracilité ont pu être relevés, ils restent toutefois insuffisants pour caractériser le sexe.

6.3. Les pathologies

pathologies observées nombreuses, mais concernent la plupart des adultes. Huit d'entre eux montrent des lésions importantes au niveau des dents. On note la présence de nombreuses caries du collet qui peuvent former de larges cavités allant jusqu'à une complète perforation de la dent. A cela, il faut ajouter chez quelques individus une forte résorption alvéolaire mettant à nu les racines et des pertes ante-mortem, notamment au niveau des dents postérieures. Il existe en outre, comme chez le sujet de la sépulture S6, des signes de malposition dentaire (déplacements). Ces lésions sont fréquemment accompagnées de dépôts de tartre et d'une usure occlusale qui peut aller jusqu'à la disparition totale du collet. Le rachis, lorsqu'il est conservé, est aussi le lieu de quelques anomalies pathologiques. Trois sujets présentent les symptômes d'une arthrose altoïdo-axoïdienne qui se traduisent sous la forme d'ostéophytes et de polissages articulaires.

7. LE MOBILIER FUNÉRAIRE

7.1. La céramique

L'état de conservation des céramiques est tout aussi médiocre que celui des ossements. Dans les sépultures, si les vases ont en général conservé forme initiale, malgré déformations dues au poids des sédiments, ils restent extrêmement fragmentés et c'est leur remplissage qui assure leur cohésion. A cela, s'ajoute une altération importante des parois et des cassures. Les traitements de surface des pâtes sont difficilement observables et les engobes sont systématiquement réduits à l'état de traces. Malgré cet état, la plupart des formes ont pu être restituées partiellement ou intégralement. Seules quatre pièces restent trop altérées pour être déterminées (tab. 2).

L'analyse typologique des céramiques de Saint-Laurens est réalisée à partir de critères essentiellement morphologiques qui permettent de proposer sept groupes principaux. Cette classification ne doit en aucun cas être considérée comme péremptoire, mais plus comme présentation simplement une synthétique du répertoire céramique propre à Saint-Laurens. Le choix de cette méthode, rendu possible par l'abondance du matériel, a été dicté par le manque de références régionales sur la période considérée, l'absence de synthèse et l'avancement des travaux de recherche en cours. L'optique de cette classification est donc purement descriptive, afin de pouvoir être utilisée pour des travaux ultérieurs dépouillement et de synthèse.

GROUPE 1

Fig. 14, n°1 à 6-Urnes ovoïdes à col court évasé et fond plat. Les lèvres sont arrondies et parfois retournées vers l'extérieur (n°3 et 5). La hauteur générale de ces vases est comprise entre 13 et 18 cm. Leur diamètre à l'ouverture se situe le plus

Groupe Tombe	1	2	3	4	5	6	7	?	
SI		1						1	2
S2				1		1	1		3
S 3	1								1
S4	1								1
S 5	1	1				1			3
S6		1			1				2
S 7		1							1
S8			1						1
S9						1	1		2
S10	1			1	2	1		1	6
S11	1							1	2
S12	1				1			1	3
S13	1	1				1			3
S14	1	3			1		1		6
S15	1					1	. 1		3
S16	1		1		1				3
	10	8	2	2	6	6	4	4	42

Tab. 2 : Distribution des différents groupes de céramiques dans les tombes.

souvent autour de 14 cm. La pâte, très caractéristique, est de couleur sombre à inclusions denses pouvant dépasser 2 mm de côté. Le montage est réalisé au colombin et à la plaque. Ces vases sont présents dans dix tombes (tab. 2).

GROUPE 2

Fig. 14, n°7 à 13 - Les vases qui appartiennent à ce groupe sont les récipients les plus fréquemment rencontrés après ceux du groupe précédent.

On distingue un lot de six petits pichets de 10 à 14 cm de haut, à lèvre incurvée, encolure rétrécie et pied annulaire ou massif. Ils sont munis d'une anse de section semi-circulaire rattachée sous ou sur la lèvre (n°7). Ces vases sont montés au tour et leur pâte de teinte orange ou grise présente en surface externe des traces d'engobe, la paroi interne étant brute de tournage.

Le second lot comprend deux pichets (n°12 et 13) d'aspect nettement plus fruste, non tournés, dont un muni d'un petit bec verseur (n°13). L'encolure est moins marquée, la panse peu galbée et le fond est plat. La pâte plus épaisse est noire et chargée en inclusions.

GROUPE 3

Fig. 14, n°14 et 15 - Ce groupe peut-être subdivisé en deux sous-groupes. Le premier (groupe 3a) est représenté par une cruche au profil fuselé et à lèvre moulurée éversée munie d'un bec pincé (n°14). La lèvre porte l'amorce du départ d'une anse.

Le second (groupe 3b) comprend une petite cruche ovoïde à col cylindrique et fond plat débordant, munie de deux anses plates (n°15). Cette céramique n'est pas tournée.

GROUPE 4

Fig. 15, n°1 et 2 - Deux exemplaires de lagène à panse ovoïde, encolure à collerette moulurée et base à fond creux appartiennent à ce groupe. Une anse vient se rattacher sur la moulure inférieure du goulot. La paroi externe porte des traces d'engobe et la surface interne est brute de tournage.

GROUPE 5

Fig. 15, n°3 à 8 - Ce groupe rassemble les bols et les jattes. Tous ces vases sont montés au tour. A l'exception d'un exemplaire de teinte noire (n°5), la pâte est claire et porte parfois quelques traces d'engobe.

Groupe 5a : trois vases carénés à baguette médiane, à lèvre épaissie arrondie ou aplatie, et base à micro-pied (n°5, 7 et 8).

Groupe 5b : deux bols faiblement carénés à lèvre repliée vers l'extérieur et pied annulaire. Un décor incisé (n°4) ou mouluré (n°6) orne ces vases.

Groupe 5c : une jatte non carénée à lèvre en amande et micro-pied annulaire (n°3).

GROUPE 6

Fig. 15, n°9 à 14 - Ce groupe correspond aux assiettes et aux plats.

Groupe 6a : quatre assiettes ou plats à panse sub-cylindrique, sans rebord et fond plat (n°11 à 14). La pâte noire comporte de nombreuses inclusions non plastiques. Ces céramiques ne sont pas tournées.

Groupe 6b : un plat hémisphérique à rebord en amande et fond plat épais (n°9). Cet exemplaire est monté au tour.

Groupe 6c : un plat à marli (n°10). Sa paroi externe porte des traces d'engobe.

GROUPE 7

Fig. 15, n°15 à 18 - Les formes diverses sont rassemblées dans ce groupe. Elles comprennent deux petits gobelets à panse globulaire, fond creux ou plat débordant (n°15 et 16), un gobelet haut à dépressions (n°18), et un petit bol à col cylindrique et fond creux (n°17).

La plupart des vases rencontrés dans les sépultures de Saint-Laurens appartiennent au registre des poteries à usage domestique. Les urnes et les vases à liquides (groupes 2 à 4) constituent à eux seuls 52 % de l'ensemble des céramiques et sont omniprésents dans les tombes. Bols, jattes, plats et assiettes (groupes 5 et 6) ne sont représentés que dans une dizaine de sépultures.

Globalement, céramiques modelées et vases tournés sont en proportion identique, ce qui ne permet pas de déceler une sélection dans le choix de la vaisselle funéraire. Leur seul caractère commun est l'absence de traces nettes d'usure qui tendrait à montrer que ces céramiques étaient utilisées à l'état neuf.

Chronologiquement, les céramiques de Saint-Laurens forment un ensemble homogène et typique du IVe siècle ap. J.-C. L'absence de DSP et celle de formes inspirées de sigillées africaines (claire C, claire D) sont considérées comme des critères d'ancienneté. Les céramiques du groupe 5 appartiennent au répertoire des sigillées claires B luisantes et trouvent des équivalents dans certaines formes produites à l'atelier de Portout 11 entre la seconde moitié du IIIe siècle et la première moitié du Ve siècle. Les deux exemplaires de lagène, forme issue du Haut-Empire, sont également à rapprocher de ces productions où ce type ne semble pas se prolonger au-delà du début du Ve siècle 12. Les céramiques communes non tournées restent difficilement datables, mais sont toutefois présentes en Languedoc dans des contextes du IVe siècle 13 et semblent disparaître vers le milieu du Ve siècle 14.

^{11.} Pernon 1990: notamment les types 31 et 33 et variantes du type 37.

^{12.} Raynaud 1986, p. 177-179; Py et al. 1993, p. 509.

^{13.} Feugère et al. 1987.

^{14.} Raynaud 1986, p. 177-179.

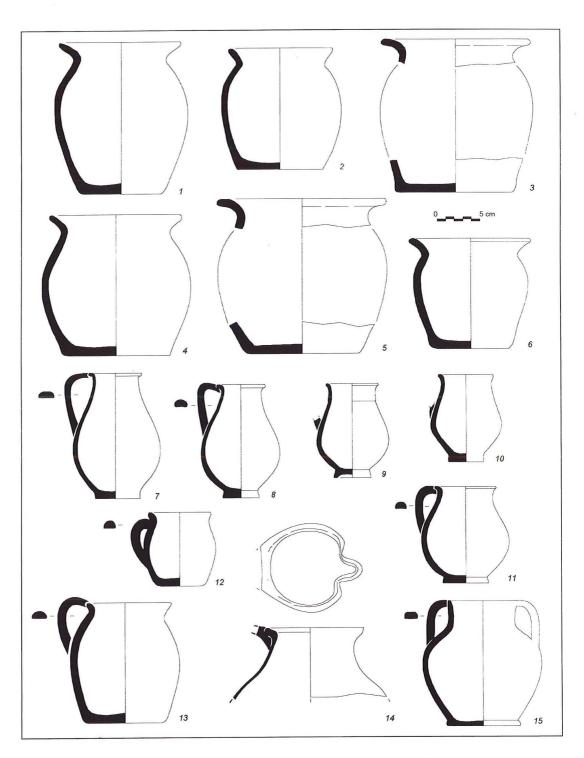


Fig. 14: Céramiques des groupes 1 à 3.

Groupe 1: 1 à 6; Groupe 2: 7 à 13; Groupe 3: 14 et 15.

1: \$11; 2: \$3; 3: \$12; 4: \$4; 5: \$15; 6,7,11,12: \$14; 8: \$5; 9: \$10; 10: \$7; 13: \$6; 14: \$8; 15: \$16.

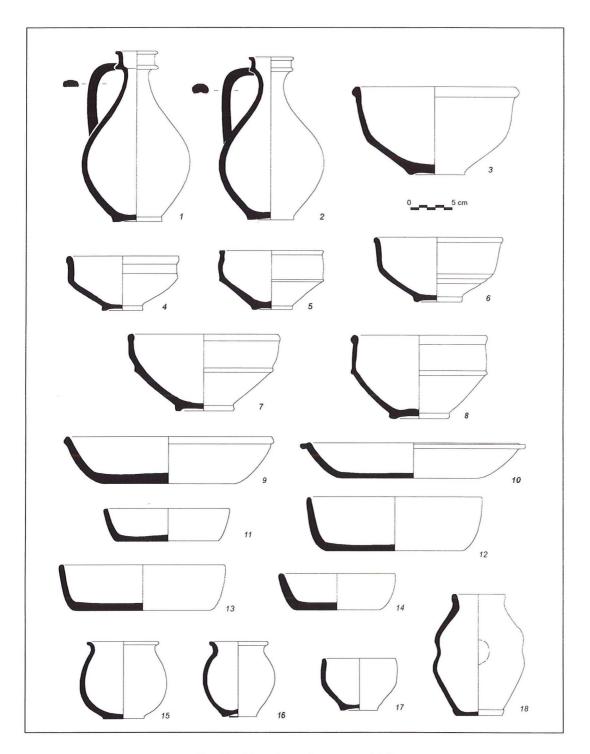


Fig. 15 : Céramiques des groupes 4 à 7.

Groupe 4: 1 et 2; Groupe 5: 3 à 8; Groupe 6: 9 à 14; Groupe 7: 15 à 18. 1,5: \$16; 2: \$8; 3,17: \$14; 4,8,11,14: \$10; 6: \$6; 7: \$12; 9: \$5; 10,15: \$9; 12,16: \$2; 13,18: \$15.

7.2. La verrerie

Le dépôt d'objets en verre dans les tombes demeure un phénomène rare à Saint-Laurens. Seules trois sépultures ont livré ce type de matériel : S10 (un vase), S16 (un vase et des fragments d'un second) et S15 (une perle).

Les vases

Ces objets extrêmement fragiles ont été systématiquement prélevés en motte et traités en laboratoire ¹⁵ avant toute manipulation.

Le vase de la sépulture S10 est un verre à pied, à bord incurvé déjeté vers l'extérieur et coupé au ciseau (fig. 16, n°2). Ce verre incolore et sans décor est exceptionnellement fin avec des parois de moins de 0,5 mm d'épaisseur conservée.

Un autre verre inorné et incolore provient de la sépulture S16. Il n'est pas certain qu'il soit complet (bord coupé ?). D'une hauteur conservée de 14,6 cm, il affecte une forme tronconique et possède un fond creux (fig. 16, n°1). La paroi de ce gobelet n'excède pas 1 mm d'épaisseur.

Le dernier vase, issu également de la tombe S16, est seulement représenté par deux fragments de couleur claire bleutée qui rappellent la forme du verre de la sépulture S10. Il est décoré de filets rapportés dessinant un motif ondé (fig. 16, n°3).

La perle

Une perle en pâte de verre moulée bleu turquoise provient de la tombe S15 (fig. 16, n°4). De section biconvexe, elle mesure 7 mm de large pour 5 mm d'épaisseur. Elle présente une perforation circulaire dans laquelle étaient conservés des restes d'alliage cuivreux, probablement des fragments d'un filament.

Bien qu'assez peu représentée, la verrerie de Saint-Laurens présente toutefois des affinités avec les productions de l'Antiquité tardive. Le verre à pied de la tombe S10 est comparable à un exemplaire de la première moitié ou du milieu du Ve siècle (période 1) de la Bourse à Marseille 16

mais on trouve également une pièce similaire dans la nécropole de la Brèche à Laudun (Gard) provenant d'une tombe du IV^e siècle ¹⁷. Le gobelet à bord coupé de la sépulture 16 peut être rapproché d'un verre issu d'une tombe du V^e siècle de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault) ¹⁸. L'épaisseur et le profil de son fond correspond également à un exemplaire de la Bourse à Marseille ¹⁹ de la période 1 (type Isings 106c).

7.3. Bijoux et autres objets métalliques

Le petit mobilier métallique, présent dans seulement cinq sépultures, est relativement rare avec sept objets au total :

- deux bracelets (fig. 16, n°5 et 6) façonnés à partir de deux fils torsadés en alliage cuivreux. Les extrémités comportent des crochets simples en guise de fermoir, réalisés sur le même brin. L'autre brin vient "mourir" en s'enroulant trois ou quatre fois autour de la base de chaque crochet. De forme circulaire, ils présentent un diamètre sensiblement similaire, 67 mm pour le plus complet et 64 mm pour l'autre.

- une bague (fig. 16, n°7) en alliage cuivreux, à anneau de section plano-convexe, incisé sur les part et d'autre du chaton bords quadrangulaire qui est soudé. Celui-ci est décoré incisions semi-circulaires par quatre symétriquement opposées, dont deux reliées par une incision linéaire. Ce motif est complété par une série de courtes incisions périphériques réalisées par abrasion.

- deux agrafes "à ressort" (fig. 16, n°8). Nous avons désigné sous ce terme deux objets particuliers, serpentiformes, réalisés à partir d'une tige en alliage cuivreux de section circulaire. Très fragmentés, leur forme complète nous est inconnue. Il pourrait s'agir d'éléments destinés à maintenir un vêtement par simple pincement entre les étranglements.

- un ferret de lacet ? (fig. 16, n°9). Ce petit objet en bronze est formé d'une pièce massive, rectangulaire, de 13 mm de long sur 6 de large et 2 mm d'épaisseur. Il est muni d'une perforation

^{15.} Archéologies, Conservation et Restauration, 5, passage de Vérone, 31 500 Toulouse. 16. Foy, Bonifay 1984, p. 292 (fig. 1, n $^\circ$ 8-9) ; Foy 1995, p. 200 (pl. 10, n $^\circ$ 94-95).

^{17.} Feugère et al. 1987, p. 87 (fig. 12, n°10).

^{18.} Raynaud 1988, p. 188-189 (notice 19).

^{19.} Foy, Bonifay 1984, p. 293 (fig. 2, n° 46).

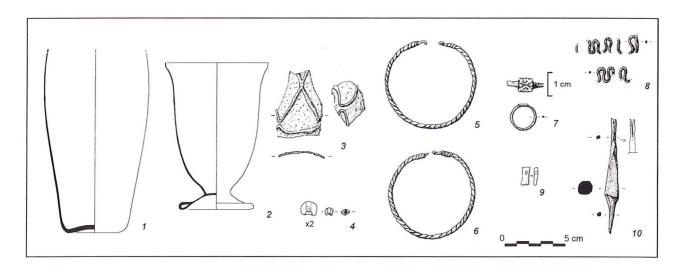


Fig. 16 : Verrerie et mobilier métallique. Verre : 1 et 3 (S16) ; 2 (S10) ; 4 (S15). Métal : 5 et 6 (S7) ; 7 (S15) ; 8 (S2) ; 9 (S12) ; 10 (S10).

ovalaire asymétrique de 2,5 mm de diamètre maximum et les deux grands côtés présentent un profil convexe obtenu par abrasion. L'aspect général de cet élément évoque un petit morceau de métal récupéré et transformé de manière simple et rapide ²⁰.

- un foret? (fig. 16, n°10). Cet objet est l'unique pièce métallique en fer retrouvée parmi les dépôts de mobilier. Il s'agit d'une tige grossièrement quadrangulaire de 87 mm de long, marquée par un renflement de 10 mm de large au tiers de sa longueur. Une de ses extrémités est fendue sur près d'un centimètre, tandis que l'autre se termine en pointe. Sa morphologie évoque un élément emmanché dont l'extrémité apicale ferait office de soie, l'autre constituant la partie active. Ces caractères rappellent certaines formes de forets antiques, en particulier ceux destinés au travail du métal.

L'absence d'éléments de comparaison dans la bibliographie rend délicate la détermination de la plupart de ces objets. Trois d'entre eux ont à notre connaissance un caractère inédit (fig. 16, n°5, 8 et 10), ainsi que le décor de la bague. Pour les deux bracelets torsadés, un exemplaire

7.4. Les monnaies

Parmi les 36 monnaies recueillies, trois se sont avérées, après restauration, non identifiables ²³ et trois autres ne peuvent être datées précisément. Pour les autres, les périodes d'émission sont comprises dans une fourchette de quarante ans, le *terminus* le plus récent de la série se situant vers 360 (fig. 17).

La sépulture S6 a fourni un lot de 26 monnaies particulièrement homogène et représentatif des émissions de 330-340. L'absence du type *VICTORIAE DD AVGGQ NN* permet de situer cette inhumation vers le milieu du IV^e siècle ap. J.-C.

comparable provient d'une tombe du haut Moyen Age de la nécropole de La Brèche à Laudun (Gard) ²¹ mais deux autres sont signalés au Verdier à Lunel-Viel (Hérault) ²² durant la première phase d'occupation (première moitié du IV^e siècle de notre ère) de la nécropole.

L'observation de cet objet à la loupe binoculaire révèle une multitude de stigmates caractéristiques d'un façonnage par abrasion.

^{21.} Feugère et al. 1987, p. 83 (fig. 7).

^{22.} Raynaud 1988, p. 190 (notice 20, fig. D).

^{23.} Détermination V. Geneviève (annexe 2).



Fig. 17 : Dépôts monétaires des tombes de Saint-Laurens.

Périodes: 12: 294-317; 13a: 317-330; 13b: 330-348; 14: 348-364²⁴.

7.5. Les coquillages

Les deux exemplaires provenant des tombes S9 et S16 appartiennent à une même espèce de bivalve marin du genre *Glycyméris*. Dans les deux cas, le dépôt ne comprend qu'une seule et même valve du coquillage.

Ces coquillages sont signalés dans des nécropoles de l'Antiquité tardive du Languedoc, où ils sont souvent étroitement associés à une assiette ou à un plat ²⁵, ce qui n'est pas le cas à Saint-Laurens.

CONCLUSION

La typologie des tombes, les pratiques funéraires et le mobilier recueilli permettent d'inscrire le site de Saint-Laurens parmi les nécropoles de l'Antiquité tardive. Aucun indice de continuité, en amont ou en aval, n'a été décelé. La fonction funéraire du site apparaît donc de courte durée, vraisemblablement au cours de la seconde moitié du IVe siècle ap. J.-C.

A l'heure actuelle, il est encore difficile de rattacher cette nécropole rurale à un quelconque habitat (*villa*?), bien qu'il soit tentant de faire un parallèle avec les quelques indices d'occupation découverts récemment à proximité, au lieu-dit Le Bourriou ²⁶. Quoi qu'il en soit, les tombes sont implantés à l'écart de l'habitat, comme c'est souvent le cas pour les nécropoles de l'Antiquité tardive, sur des terres de mauvaise qualité, voire impropres à la culture.

Les offrandes, abondantes et systématiques, signalent l'uniformité du rite, sans distinction sociale très marquée.

Enfin, en ce qui concerne l'abandon du site, les causes peuvent être variées : déplacement de population, absence de lieu de culte..., mais la fouille reste trop restreinte pour que l'on puisse répondre à cette question.

La méconnaissance des nécropoles de l'Antiquité tardive dans notre région confère dès à présent au site de Saint-Laurens une importance toute particulière. Malgré des possibilités limitées du strict point de vue anthropologique, les seize tombes fouillées apportent une utile contribution à la caractérisation des pratiques funéraires de cette époque.

^{24.} Depeyrot 1985, p. 13.

^{25.} Raynaud 1988, p. 191 (notice 21, fig.D).

^{26.} Lacombe & Rayssiguier 1994, p. 23-27.

Tableau synoptique des sépultures de Saint-Laurens

	Aı	chitecture		Inhumation						
Sépulture	Orientation	Type de contenant	Clous	Nombre inhumés	Position générale du corps	Position des membres supérieurs	Age au décés	Sexe	Pathologies observées	Observations
1	NE/SO	espace vide		2	décubitus dorsal		adulte + enfant (2-4 ans)	féminin + indéterminé		mauvaise conservation des ossements de l'enfant reintervention post-sépulcrales déplacements de certains os : radius et ulna droit fémur droit et membre inférieur gauche absent
2	NE/SO	espace vide		1	décubitus dorsal		adulte jeune	masculin		crâne en partie écrasé contention des membres supérieurs déplacement latéral du tibia gauche membre inférieur droit absent
3	NE/SO	indéterminé		1	décubitus dorsal ?	?	adulte	indéterminé	arthrose cervicale	squelette tronqué, trés incomplet (moitié gauche absente)
4	NE/SO ?	indéterminé		1	?	?	enfant (6-16 mois)	indéterminé		trés mauvaise conservation des os
5	NE/SO	espace vide		1	décubitus dorsal	×	adulte âgé	indéterminé		mauvaise conservation des os crâne écrasé absence des ossements des pieds et d'une partie du rachis ·
6	NE/SO	coffrage		1	décubitus dorsal		adulte	masculin	arthrose cervicale, altoïdo- axoîdienne	contention des membres supérieurs rachis en connexion parfaite traces ligneuses
7	NE/SO	indéterminé		1	décubitus dorsal		adulte	indéterminé	arthrose altoïdo- axoïdienne	squelette tronqué au niveau du bassin
8	NE/SO	indéterminé		1	décubitus dorsal		enfant (10-14 ans)	indéterminé		trés mauvaise conservation des os absence d'une grand partie du rachis, des extrémités des membres, de la ceinture scapulaire et pelvienne. crâne tronqué par pelle mécanique
9	NE/SO	espace vide		1	décubitus dorsal ?	?	adulte âgé	indéterminé	nombreuses caries	important remaniements (violation de sépulture) déplacement du crâne et de la mandibule dislocation du bassin et rotation du fémur droit
10	NE/SO	espace vide	1	1	décubitus dorsal	*	adulte	féminin		mauvaise conservation des os extrémités des membres non conservés
11	SE/NO	coffrage clouté	12	1	décubitus dorsal		enfant (8-12 ans)	indéterminé		trés mauvaise conservation des os corps déposé sur un lit de petit graviers
12	NE/SO	indéterminé		1	décubitus dorsal		adulte âgé	masculin		contention au niveau du membre supérieur gauche
13	NE/SO	espace vide	1	1	décubitus dorsal		adulte	indéterminé	arthrose altoïdo- axoïdienne	mauvaise conservation des os absence des extrémités des membres et d'une partie du rachis et de la ceinture pelvienne
14	NE/SO	indéterminé		1	décubitus dorsal		adulte	indéterminé	très nombreuses caries	trés mauvaise conservation des os
15	SE/NO	coffrage clouté	8	1	décubitus dorsal	*	adulte	indéterminé	caries	mauvaise conservation des os crâne écrasé
16	NE/SO	coffrage clouté	5	1	décubitus dorsal		adulte	indéterminé	nombreuses caries	très mauvaise conservation des os basculement important du crâne

	Mobilier									
Sépulture	Céramiques	Verres	Monnaies	Objets de parures	Accessoires de vêtement	Coquillages	Autres objets			
1	2		2							
2	3		2		2 agrafes					
3	1									
4	1									
5	3									
6	2		25	2 bracelets						
7	1									
8	1						8			
9	2					1				
10	6	1	1							
11	2						1 foret			
12	3				l extrémité de lacet					
13	3									
14	6									
15	3			1 bague						
16	3	1 + 2 fragments	5	1 perle en verre		1				